



26 mars 2008

---

## **Bulletin à l'intention des caisses de compensation AVS et des organes d'exécution des PC No. 217**

---

### **Annonce des cas de contrôle d'affiliation à une institution de prévoyance professionnelle reconnue**

Le formulaire susmentionné a été mis à jour (logo supprimé et adresse du Fonds de garantie ajoutée en pied de page) et se trouve dans l'intranet AVS/AI sous la rubrique «documents à télécharger». Il est à transmettre annuellement avant le 31 mars au

#### **Fonds de garantie LPP**

Case postale 1023  
3000 Berne 14

Par ailleurs, nous avons constaté que quelques caisses de compensation ont omis de remettre leur formulaire relatif aux cas contrôlés en 2006!